

Communiqué de presse

19 février 2021

La Fondation de la Mutuelle Saint Martin, abritée par la Fondation Notre-Dame, propose un soutien moral et financier à des projets innovants et d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif.

Dans le même esprit fondateur que son appel à projets de 2020, elle lance un nouvel appel à projets le 19 février 2021.

La période de pandémie que nous vivons depuis près d'un an rend plus que jamais indispensable le soutien aux personnes vulnérables, qu'elles soient dans une situation de fragilité sociale ou de grand isolement.

Les initiatives humanitaires et sociales se sont multipliées. Beaucoup ont été très créatives et ont témoigné d'un désir pour beaucoup d'entre nous de s'engager auprès des plus démunis.

Mais les besoins et les formes de fragilités se sont accrus de la même façon.

Dans ce contexte, la Fondation de la Mutuelle Saint-Martin lance un nouvel appel à projet pour apporter un soutien aux projets qui permettent de :

- renforcer la fraternité et la solidarité entre les personnes,
- prendre soin des personnes les plus vulnérables, leur redonner dignité et espérance, les remettre debout, donner sens et pérennité à leurs projets de vie...
- rompre les isolements de toute nature, créer de nouvelles solidarités intergénérationnelles... : en un mot « faire famille » autour des plus fragiles.

L'appel à projets est lancé sur le site de la Fondation :

<https://fondationmutuellesaintmartin.fr>

Les porteurs de projet sont invités à remplir un dossier en ligne avant le 31 mars 2021.

Les projets soutenus en 2020

« **Le Village de François** » développe et anime des lieux de vie partagée innovants qui rassemblent des personnes fragiles en situation d'exclusion et leurs accompagnateurs, ainsi que des familles insérées dans la société. Le projet s'articule autour de trois axes : le vivre-ensemble, l'activité économique, l'écologie intégrale. Le premier Village de François s'installe à l'abbaye Sainte Marie du Désert, à 35 km de Toulouse.

« **Aux captifs, la libération** » rencontre et accompagne les sans-abris et les personnes victimes d'exploitation sexuelle afin de préparer leur réinsertion et de retrouver leur dignité. L'atelier couture Bakhita permet à 17 femmes de sortir de la prostitution par l'acquisition de compétences, d'une posture professionnelle et la construction d'un projet de vie.

« **Le Rocher, Oasis des Cités** » a pour but de mettre en place des actions éducatives, sociales et culturelles avec les habitants des quartiers en difficulté. Le projet camp a permis à 25 personnes de Bondy (Seine-Saint-Denis 93) de passer une semaine à la Toussaint à l'abbaye de Soligny-La-Trappe, de découvrir de nouveaux espaces et respirer, hors de la cité.

« **Soutien Ecoute Prison** » accueille, écoute, soutient les personnes incarcérées à Fleury-Mérogis (Essonne 91) et leurs familles. Le projet est d'offrir un soutien psychologique à ces familles fragilisées par la détention d'un proche : lors d'expériences émotionnelles difficiles, dans la gestion de la vie familiale en l'absence de la personne détenue, lors du retour du/de la détenu-e.

« **Un Ballon pour l'Insertion** » organise des séjours de remobilisation pour les personnes en situation de précarité. Douze participants ont pu s'initier à une vingtaine d'activités sportives denses et très variées lors d'un séjour du 5 au 10 octobre dernier, à Houlgate. L'action se poursuit à Paris avec des séances sportives hebdomadaires mais également l'organisation d'événements socio-sportifs.

Qui sommes-nous ?

Fondée en 2019 et abritée par la Fondation Notre-Dame, la **Fondation de la Mutuelle Saint-Martin** s'inscrit dans la philosophie et les valeurs chrétiennes de la Mutuelle Saint-Martin : le sens du partage, l'entraide sociale et la protection des plus faibles. La Fondation souhaite ainsi mettre l'humain au cœur des projets qu'elle soutient, tisser du lien et s'ouvrir à l'autre, encourager les rencontres fécondes et durables.

La **Mutuelle Saint-Martin** (MSM) a été créée en 1950 pour gérer l'assurance-maladie des prêtres et du clergé catholique. Elle fait partie depuis 1963 de l'**Union Saint-Martin**. Mutuelle indépendante, elle s'est ouverte aux laïcs et propose à tous ceux qui se reconnaissent dans **ses valeurs chrétiennes de solidarité, de partage, de justice et d'équité** une couverture sociale de santé adaptée à leurs besoins et leur budget. Elle couvre les populations aux ressources modestes et est agréée depuis 2015 pour gérer les dispositifs d'aide à la complémentaires Santé (ACS, CSS).

Indépendante et innovante, elle a su en permanence adapter son offre aux besoins de ses sociétaires et devenir ainsi un acteur majeur de la santé et de l'entraide sociale.

Le comité de sélection de la Fondation de la Mutuelle Saint-Martin est composé de trois représentants de la Mutuelle Saint-Martin : P. Gérard Dumoulin, Sr Marie-Hélène Delmotte et P. Emmanuel Boudet et de personnes extérieures à la Mutuelle : Mme Corinne Boilley (présidente), Mme Maryse Lepée, M. Thierry Rombout et Mme Philippine de Saint-Pierre.

CONTACT PRESSE

Marie Baudoin
Raphaëlle Issenmann

m.baudoin@unionsaintmartin.fr
r.issenmann@unionsaintmartin.fr

Tél : 06 09 25 57 78
Tél : 07 77 48 15 00